l'avenir? Je pense entre autres à l'entente intervenue entre les principaux chefs d'État occidentaux à Bonn, grâce à l'initiative du premier ministre de l'époque sur les détournements d'avions.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je remercie le député de sa suggestion. Je la considère excellente. Ce sujet ne sera probablement pas formellement inscrit à l'ordre du jour, mais lorsque nous discuterons de questions politiques en général, ce sera une occasion, je pense, de donner suite à la suggestion du député, et je l'en remercie.

[Traduction]

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'APPORT DES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. J'ai demandé au ministre à plusieurs reprises à quel moment il allait présenter une stratégie concrète à long terme qui nous permettrait de consacrer 1.5 p. 100 du produit national brut à la recherche et au développement, mais sa déclaration d'hier à Toronto ne nous a rien appris de nouveau. Nous savons depuis des années que si nos dépenses de R&D se comparent à celles du Portugal, c'est que notre secteur privé, et principalement les multinationales, fait bien peu de choses à ce sujet. On sait depuis des années que le secteur privé devrait augmenter d'environ 27 p. 100 par an pendant cinq ans ses dépenses de R&D pour nous permettre d'atteindre l'objectif . . .

Des voix: La question.

M. de Jong: Madame le Président, ma question . . .

Des voix: Bravo!

M. de Jong: Y a-t-il quoi que ce soit dans la déclaration du ministre qui contraindrait les multinationales à augmenter leurs dépenses de recherche et développement au pays, ou est-ce que sa déclaration n'est tout simplement encore une fois qu'un vœu pieux?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, je suis évidemment déçu que le député ne soit pas plus emballé par ma déclaration, mais comme je le disais en réponse au député de Rosedale, je pense qu'on y trouve beaucoup de renseignements et de détermination et qu'elle marque un important progrès dans la planification gouvernementale de la recherche et du développement scientifiques et techniques. J'ai dit fort clairement dans ma déclaration, dans mes propos d'hier, que la relative négligence dont font preuve de façon générale les sociétés étrangères et leurs filiales dans le domaine de la recherche et du développement nous préoccupe beaucoup, et que nous avons à l'étude des moyens de remédier à la situation. Nous sommes tous spécialement désireux que les filiales d'entreprises étrangères intensifient leur vocation mondiale.

Questions orales

Le député demande quelles seront ces mesures. Je n'avais pas l'intention, hier, de les préciser en détail. Je lui demande de se montrer patient encore un peu.

M. de Jong: Madame le Président, nous avons en effet attendu longtemps. Cet objectif a été annoncé en 1968 puis à nouveau en 1978, mais il ne s'agissait que de belles paroles.

L'autre question que je voudrais poser au ministre concerne le financement des universités. Pour ce qui est de la part de 1.5 p. 100 consacrée à la recherche et au développement dans le document qui accompagnait son discours, le ministre a laissé entendre que le gouvernement n'en assumerait plus que le tiers. Néanmoins, il prévoyait également une augmentation de la part assumée par les universités en vue d'atteindre l'objectif visé. C'est contradictoire, car les universités comptent sur l'argent du gouvernement . . .

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre. Le député veut-il poser sa question?

• (1440)

M. de Jong: Comment le gouvernement peut-il augmenter la part du financement assumée par les universités et, par ailleurs, diminuer la part du gouvernement fédéral?

M. Roberts: Madame le Président, le gouvernement fédéral utilise deux principales méthodes pour aider les universités. La première consiste à transférer des fonds aux gouvernements provinciaux au moyen des programmes établis pour subventionner l'enseignement secondaire supérieur. L'autre instrument important dont nous disposons est le Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie. Comme le député le sait sans doute, nous avons déjà augmenté, en l'occurence de quelque 42 millions de dollars, les fonds affectés à ce conseil. Nous espérons aider les universités à atteindre les objectifs de recherche et de développement que nous avons fixés dans le cadre du programme quinquennal du Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie.

L'AGRICULTURE

LES DEMANDES DÉPOSÉES DEVANT LE COMITÉ D'EXAMEN DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES TROUPEAUX

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. La semaine dernière, le comité d'examen du programme d'aide à l'entretien des troupeaux a dû faire face au problème que posera l'examen automatique des demandes qui ont déjà été refusées. Le gouvernement a-t-il modifié ses critères afin de donner un peu plus de latitude au comité d'examen pour lui permettre de considérer un peu plus favorablement certaines des demandes qui ont été refusées? Si le comité doit appliquer les mêmes règlements très stricts, il devra de toute évidence aboutir aux mêmes conclusions.